

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 2 août 2022 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers messieurs Michel Bonneville et Francis Lamarre ainsi que mesdames Lyne Morin et Edith Lamoureux.

Absents : M. Jonathan Bolduc-Dufour et Mme Emmanuelle Prud'homme

Également présente: Madame Joance Martin, directrice générale et greffière-trésorière.

**ORDRE DU JOUR**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

- 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET 29 JUILLET 2022**
- 3. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
  - 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
- 4. LOISIRS ET CULTURE**
  - a) Nomination de Mme Edith Lamoureux à titre de représentante du conseil au sein du Comité MADA et du Comité de suivi MADA
  - b) Mode et fréquence de paiement pour les professeurs donnant des cours pour la municipalité de Saint-Sébastien
- 5. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
- 6. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - a) Demande de la municipalité de Venise-en-Québec pour le partage d'informations géomatiques concernant Saint-Sébastien
  - b) Nomination de M. Jonathan Bolduc-Dufour à titre de membre-conseiller du Comité consultatif en urbanisme
- 7. ENVIRONNEMENT**
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
  - a) Régularisation de l'emprise du rang Lamoureux
  - b) Demande à la CPTAQ – Énergir SEC
  - c) Recommandations et commentaires à Énergir SEC pour les prochains travaux sur le territoire de Saint-Sébastien
- 9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
- 10. VARIA**
  - a) Résumé des rencontres mensuelles de la MRC du Haut-Richelieu
  - b) Fête d'été : samedi le 6 août 2022 dès 15h00
  - c) Travaux de pavage des routes 133 et 227 : début 8 août 2022
- 11. COURRIER**
- 12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_**

## 1. OUVERTURE

**M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.**

**2022-08-129** Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h01. **ADOPTÉE.**

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2022-08-130** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert. **ADOPTÉE.**

## 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 7 ET 29 JUILLET 2022

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juillet 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux ;

### **EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-131** Il est proposé par Mme Lyne Morin appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux des séances du 7 et du 29 juillet 2022. **ADOPTÉE.**

## 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

### **COMPTES COURANTS**

**\*\*\* AU 2 AOÛT 2022 \*\*\***

<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.	SERV. PROF. 3 AU 28 JUIN 2022	283,70
DONAIS, MANON	CAPITAL ET INTÉRÊTS 29 JUILLET 2022	147 915,48
DANIEL CAYER EN FIDÉICOMMIS	CAPITAL ET INTÉRÊTS 29 JUILLET 2022	40 213,26
CRÉDIT-BAIL RCAP INC.	LOCATION PHOTOCOPIEUR	510,49
SOLUTION BUROTIC 360	FRAIS DE COPIES 14 AVRIL AU 17 JUILLET	299,68
L'HOMME ET FILS	EAU + RETOUR BOUTEILLES	- 15,60
L'HOMME ET FILS	FRAIS DE POSTE	59,68
MÉDIAL CONSEIL	FORFAIT SEMESTRIEL JUILLET 2022	307,75
DÉPARTEMENT TI INC	SOUTIEN TECHNIQUE	344,93
GROUPE CITIVAS INC.	RÉGUL. EMPRISE RANG LAMOUREUX	1 034,78
MINISTRE DES FINANCES	CLÉS USB AUDIENCES	8,90
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
MUN. VENISE-EN-QUÉBEC	QUOTE-PART SSI 2022 3/4	51 739,00
<b>HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE</b>		
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC	REPLACER BONHOMME 6 JUILLET	287,44
TERRASSEMENT BOURGEOIS	TONTE DE GAZON VERS. 2/3	2 759,40
UNI-SELECT CANADA INC,	GRAISSE ÉLECTRIQUE	13,02

MUN. HENRYVILLE	ASSAIN. 1ER TRIMESTRE 2022	14 991,05
MUN. HENRYVILLE	ASSAIN. 2IÈME TRIMESTRE 2022	6 185,59
GLS LOGISTICS SYSTEMS	FRAIS DE TRANSPORT AFF. VITESSE	146,31
KRANS, CHARLES	HONOR. PROF. REMPLACEMENT JUILLET	408,00
L'HOMME ET FILS	PEINTURE MARQUAGE	145,84
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION	NIVELEUSE MTÉE LAMOUREUX JUIN	284,57
CONCASSAGE MÉTHÉ INC.	PIERRES 0-3/4 MONTÉE LAMOUREUX	590,17
M ET M ÉLECTRIQUE	RÉPARATION FILS LAMPADAIRE PARC	747,34
B. FRÉGEAU & FILS INC.	FORAGE 747 RANG DES DUSSAULT	4 262,18
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC	SABLE ET TEMPS PÉPINE TERRAIN BALLE	3 317,54
BOUCHARD, BIANCA	CAMP DE JOUR ÉTÉ 2022	139,50
TURGEON, MATHIEU	CAMP DE JOUR ÉTÉ 2022	184,14
TOUGAS, MATHIEU	CAMP DE JOUR ÉTÉ 2022	334,80
L'HOMME ET FILS	CLÉ	4,60
L'HOMME ET FILS	BATTERIES LUM. D'URGENCE CENTRE COMM.	369,16
L'HOMME ET FILS	POTEAU POUR CLOTURE	73,47
CONST. ET RÉNO. DMS	RÉNOVATION PAVILLON	11 612,48
CONST. ET RÉNO. DMS	DÉMOLITION CUISINE PAVILLON	5 748,75
L'HOMME ET FILS	PEINTURE ET MATÉRIEL PAVILLON	597,95
BOLDUC-DUFOUR, JONATHAN	CAMP DE JOUR ÉTÉ 2022	61,80
DUPUIS, VÉRONIQUE	JEUX GONFLABLES EXPRESS 6 AOÛT 2022	255,00
ESPINA, LUIS	SPECTACLE 6 AOÛT 2/2	400,00
	<b>TOTAL</b>	<b>296 622,15</b>

**2022-08-132** Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 296 622.15\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

#### 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

**Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.**

#### **Dépenses incompressibles – Règlement 413**

##### COMPTES MENSUELS

<b>REGLEMENT 413</b>		
SALAIRE DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC - JUILLET 2022	8 742,09
SALAIRE DES ÉLUS	AOÛT 2022	3 355,44
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE CAMION VOIRIE	328,96
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR AOÛT 2022	6 954,22
ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU JUILLET 2022	329,98
GESTIM INC.	SERV.INSPECTION JUILLET 2022	3 711,74
HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	341,37
HYDRO-QUÉBEC	GARAGE/LOISIRS	185,64
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	206,41
UNIFOR	REMISES JUILLET 2022	101,50
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISES JUILLET 2022	122,40
TD WATERHOUSE CANADA INC	REMISES JUILLET 2022	265,55
MINISTRE DU REVENU DU QU	DAS JUILLET 2022	3 996,70
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	DAS JUILLET 2022	1 427,47
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR.COLLECTIVE AOÛT 2022	1 120,46

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	RETENUE SUR SALAIRE	323,27
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	VÉLO EVASION SPORT BALLE	157,29
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	SPORT EXPERT BALLE	8,04
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	EMBOUTS CHAISES CENTRE	30,42
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	PIÈCES POMPE RÉGIE	12,65
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	WALMART MR. FREEZE BASEBALL	33,28
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	REPAS CONGRÈS (6 REPAS)	192,19
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	WALMART TAPIS DE GLISSE FÊTE D'ÉTÉ	39,04
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	PALACE ROYAL 2 CHAMBRES	1 026,22
DESJARDINS SERVICES DE CARTE	CRÉDIT PERMIS RACJ	- 55,50
	<b>TOTAL</b>	<b>32 956,83</b>

## 5. LOISIRS ET CULTURE

### A) NOMINATION DE MME EDITH LAMOUREUX À TITRE DE REPRÉSENTANTE DU CONSEIL AU SEIN DU COMITÉ MADA-PFM ET DU COMITÉ DE SUIVI MADA-PFM

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien a élaboré une politique municipale concernant les aînés (MADA) et familiale (PFM) et ainsi qu'un plan d'actions;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de faire une rencontre de suivi;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire être représenté au sein du Comité et que des élections ont eu lieu en novembre 2021 modifiant la composition du conseil municipal;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-133** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la conseillère Edith Lamoureux soit nommée officiellement comme représentante de la Municipalité de Saint-Sébastien au sein du Comité MADA-PFM et du comité de suivi MADA-PFM. **ADOPTÉE.**

### B) MODE ET FRÉQUENCE DE PAIEMENT POUR LES PROFESSEURS DONNANT DES COURS POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

**CONSIDÉRANT QUE** par les années antérieures, le conseil municipal autorisait le paiement des professeurs donnant des cours pour la municipalité à la mi-session et la fin de la session en paiements égaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien a autorisé à un de ses professeurs, à l'automne dernier, le paiement à la semaine en montant égaux afin de pallier aux impacts de la pandémie;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien a reçu une demande pour que cette fréquence de paiement demeure;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-134** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale et la coordonnatrice des loisirs à offrir aux professeurs donnant des cours pour la municipalité de Saint-Sébastien la possibilité d'être payé aux deux semaines comme les employés municipaux par paiements égaux à condition que ce soit fait par virements bancaires. **ADOPTÉE.**

## 6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

**Aucun point à l'ordre du jour**

## 7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

### A) DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC POUR LE PARTAGE D'INFORMATIONS GÉOMATIQUES CONCERNANT SAINT-SÉBASTIEN

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Venise-en-Québec effectue une démarche auprès des municipalités desservies par la Régie intermunicipale d'eau potable afin d'avoir une meilleure vue de l'ensemble du réseau et contribuer aux orientations des travaux de la Régie;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-135** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la MRC du Haut-Richelieu à transmettre à la Municipalité de Venise-en-Québec, une copie de l'orthophoto incluant le réseau d'eau potable et les bornes-fontaines, la matrice graphique ainsi que les adresses civiques pour le territoire de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE.**

### B) NOMINATION DE M. JONATHAN BOLDOC-DUFOUR À TITRE DE MEMBRE-CONSEILLER DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien a un comité consultatif en urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE**, suite aux élections de novembre 2021 ayant modifié la composition du conseil municipal; il y a lieu de nommer un nouveau conseiller membre sur ce comité;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-136** Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseiller Jonathan Bolduc-Dufour soit nommé officiellement membre du comité consultatif en urbanisme. **ADOPTÉE.**

## 8. ENVIRONNEMENT

**Aucun point à l'ordre du jour**

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

### A) RÉGULARISATION DE L'EMPRISE DU RANG LAMOUREUX

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien entend se prévaloir des dispositions de l'article 73 de la Loi sur les Compétences municipales, afin de rendre conforme aux titres, l'assiette existante du Rang Lamoureux faisant partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de SAINT-JEAN, tel que précisée dans la description technique préparée par Monsieur Daniel JODOIN, arpenteur-géomètre, dossier AGBY-226870-2, minute 16373, d'après le cadastre en vigueur;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-137** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil adopte la description technique précitée de l'assiette de la voie publique existante connu comme étant comprise dans l'emprise du Rang Lamoureux et qui, en conformité avec le cadastre en vigueur, porte sur : **Partie du lot 6 372 192 du cadastre du Québec. ADOPTÉE.**

B) DEMANDE À LA CPTAQ – ÉNERGIR S.E.C

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a adopté en juillet 2021, la résolution 2021-07-120 concernant la demande à la CPTAQ de la part d'Énergir SEC;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande était d'ajouter de nouvelles conduites à son réseau actuel dont un tronçon de 1.75 km le long du rang des Dussault afin de réaliser un bouclage pour son projet désigné sous le nom de *Projet d'extension de réseau gazier Saint-Alexandre*;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande visait à obtenir une autorisation afin d'installer une conduite qui sera majoritairement localisée dans l'emprise de la route, ce qui nécessite une servitude permanente sur le lot visé par manque d'espace dans l'emprise de la route d'une superficie correspondant à 5 mètres de largeur sur 50 mètres de longueur soit 0.025 hectare;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la construction effectuée récemment, Énergir a dû légèrement modifier ses plans sur un court segment et a donc installé la conduite à l'intérieur de lots privés plutôt que dans l'emprise de route comme prévu lors de la planification des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande vise donc à régulariser la situation et obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'acquisition d'une emprise permanente, l'installation et l'entretien de la conduite sur ces lots;

**CONSIDÉRANT QUE** le lieu visé par la nouvelle demande se situe dans la zone agricole permanente;

**CONSIDÉRANT QUE** le lieu visé par la demande ne modifie aucunement le potentiel agricole des lots avoisinants;

**CONSIDÉRANT QUE** la partie du lot visé est utilisée de façon résidentielle ornementale (haie et arbres);

**CONSIDÉRANT QUE** le projet n'entraîne aucune nouvelle contrainte concernant l'application des lois et règlements en matière d'environnement pour les établissements de production animale;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun autre emplacement ne peut être utilisé pour réduire les contraintes sur l'agriculture;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande n'a aucun effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol dans la municipalité et dans la région;

**CONSIDÉRANT QUE** cette activité est conforme aux règlements de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande n'aura aucun impact sur le développement des activités agricoles;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-138** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Saint-Sébastien mentionne que la présente demande respecte le règlement municipal. **ADOPTÉE.**

C) RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES À ÉNERGIR SEC. POUR LES PROCHAINS TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-SÉBASTIEN

**CONSIDÉRANT QUE** les récents travaux effectués pour Énergir SEC visant à installer une conduite majoritairement localisée dans l'emprise de la route 227/rang des Dussault;

**CONSIDÉRANT QUE**, pendant les travaux, les officiers municipaux et les élus ont reçu un nombre incalculable de plaintes et de commentaires sur l'entreprise œuvrant sur le chantier et sur l'entreprise de service de signalisation;

**CONSIDÉRANT QUE**, pendant les mêmes travaux, la municipalité a été obligée d'effectuer des tâches administratives, de voirie et des services d'urgence suite à des bris au niveau d'une conduite de gaz naturel et à une conduite d'aqueduc bien identifiées, le tout occasionnant une surcharge de travail pour les employés municipaux ;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-08-139** Il est proposé par Mme Edith Lamoureux, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Saint-Sébastien recommande à Énergir SEC. de s'assurer d'avoir la satisfaction de la clientèle comme critère de sélection auprès des soumissionnaires lors de leur prochaine appel d'offres pour des travaux ayant lieu sur le territoire de Saint-Sébastien. **ADOPTÉE.**

10. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

**Aucun point à l'ordre du jour**

11. VARIA

A) RÉSUMÉ DES RENCONTRES MENSUELLES DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

**M. le maire fait le résumé des points concernant Saint-Sébastien.**

B) FÊTE D'ÉTÉ : SAMEDI LE 6 AOÛT 2022 DÈS 15H00

**La directrice générale rappelle la fête d'été ce samedi et mentionne qu'en cas d'annonce de pluie, la fête sera remise au samedi 13 août 2022, 15h00**

C) TRAVAUX DE PAVAGE DES ROUTES 133 ET 227 : DÉBUT 8 AOÛT 2022

**La directrice générale mentionne que des travaux de pavage pour le MTQ se feront à partir du 8 août prochain sur les routes 133 et 227.**

12. COURRIER

**Aucun point à l'ordre du jour.**

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

**Le conseil répond aux questions des citoyens présents.**

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2022-08-140** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h37. ADOPTÉE.

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Joance Martin,  
Directrice générale et greffière-trésorière